



Menace d un gendarme

Par **Nath21190**, le **01/08/2019** à **08:45**

Bonjour suite à un rappel à l'ordre d'un gendarme pour ma femme, à la fin de la conversation, il me dit vous vous ne va pas en rester là, je vais faire une enquête sur vous, ça va aller très loin. Je ne suis même pas dans l'histoire et me menace. Déjà est-ce possible cette fameuse enquête et je voudrais aller porter plainte au commissariat. Pouvez-vous m'aider pour savoir sur quel texte de loi je peux justifier cette plainte.

Par **youris**, le **01/08/2019** à **09:41**

bonjour,

pour déposer une plainte, il faut une infraction supposée au code pénal.

dans votre cas, un gendarme qui indique vouloir faire une enquête sur vous, n'est pas une infraction au code pénal.

mais vous ne donnez pas assez d'éléments pour obtenir une réponse pertinente.

salutations